

Atelier 2 Mettre en œuvre une offre de services vélos

22/09/2023

















La mise en place du service Mobivélo



L'étude de besoins

- Aucun service hormis quelques prestataires touristiques
- 44 000 habitants
- La cible : les actifs, les curieux, ...
- Location incitative pour 3 mois (renouvelable si stock)
- Appel aux vélocistes locaux (en termes d'équipement mais aussi de réparation)
- Saisir l'opportunité du plan vélo pour expérimenter en même temps que le schéma directeur cyclable

La création du service

- Fév. 2022 : Adhésion à la CATP pour l'acquisition des vélos
- Août 2022 : Livraison des vélos
- 19 sept. 2022 : Lancement du service
- 1er oct. 2023 : Mise en service de 10 nouveaux vélos



La mise en place du service Mobivélo



Fonctionnement

- Réservation auprès de la Maison de la Mobilité ou lors des permanences délocalisées
- Gestion avec l'EBE pour le retrait des vélos (état des lieux retrait et retour) et la petite maintenance
- Prestation réparation avec un auto-entrepreneur si nécessaire et hors garantie

Plan de financement

Dépenses prévisionnelles

Investissement : 60 000 €

Fonctionnement : 40 000 €

Recettes prévisionnelles

ADEME : 57 000 € (inv et fonct)

Leader : 15 000 €

Autofinancement et recette usagers : 12 000 €

Réel :

Investissement : 60 000 €

Fonctionnement : 10 000 € engagés (9 mois restant)

Recettes usagers : 8 500 €

Autres ressources : acquisition des 10 nvx vélos par une CC



La mise en place du service Mobivélo



Les vélos

- 38 vélos 30 VTC et 8 VTTAE
- 2 portes bébé
- Octobre 2023 : 10 nouveaux vélos (modèle mixtes) et 2 remorques enfants



Conditions d'accès et tarifs

- Un tarif incitatif sur la durée et réservé aux habitants et actifs non résidents
- Accessible à Thiers et sur les permanences
- Livraison proposée en cours d'année



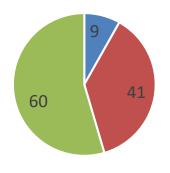


Évaluation



Évaluation

- 110 réservations
- 76% de femmes
- 70% de location dans la ville centre
- Faible nombre de location à la semaine



■ 1 semaine
■ 1 mois
■ 3 mois

Retour usagers

- 10 usagers ont acquis un vélo à l'issue de la location
- 10 usagers ont pu prétendre au renouvellement
- Peu de panne (2 remplacements de vélos en cours de location)
- Les : taille des VTC
- Le gros point noir du ressenti de l'usager : l'absence d'aménagements et la sécurité



Perspectives



- Acquisition de 10 nouveaux vélos (modèle mixte) dont 5 vélos en taille S
- Simplifier le parcours des usagers et étude pour une réservation en ligne en plus de la location « humanisée »
- Adoption du schéma directeur cyclable fin 2023
 - Réalisations des premiers aménagements en 2023 puis 2024
 - Proposition des aides à l'acquisition



Acquisition de 21 abris vélos sécurisés par le SMTUT

- Opportunité suite à un premier schéma directeur cyclable et financements Alvéole 2021 + Leader
- Étude de besoin en lien avec les documents de planification et sollicitation des communes
 - Équipements publics
 - Équipements de loisirs
 - Intermodalité
 - **–** ...



Le marché



 Elaboration d'un marché puis convention de mise à disposition du domaine public (//mobilier urbain des arrêts de bus)

Définition du nombre d'emplacement et services associés avec

les communes









Évaluation



- Volonté politique de commencer de « marquer le paysage »
- Remplissage moyen selon les sites
- Service complémentaire avec des projets d'appui vélo réalisés en collaboration avec le lycée professionnel de Thiers section chaudronnerie
- Conseils:
 - Bien définir les contours du marché (besoins en nombre, service associés)
 - Ne pas avoir « peur du vide »
 - Communication et sensibilisation





Merci pour votre attention

Emilie GRILLE, Responsable Projets Mobilités Actives et partagées <u>egrille@stubt.fr</u>

<u>Bus TUT | Bus TUT (bus-smtut.com)</u>









